



## **COVID19 - prolongation des thèses et contrats doctoraux**

**Le 24 avril 2020**

**Message de Thomas ROGAUME**, vice-président en charge de la recherche

A l'intention des directrices et directeurs de laboratoire, d'unité de service, de fédération et d'école doctorale

(Pour information aux enseignants-chercheurs et directeurs-trices d'UFR de l'université de Poitiers)

Madame, Monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation a officialisé hier la prolongation possible des thèses, contrats doctoraux et post doctoraux impactés par la crise sanitaire que nous traversons afin de compenser l'impact de l'interruption des travaux de recherche.

Un prolongement jusqu'à 1 an sera possible concernant les contrats en cours au moment de la crise sanitaire pour les doctorants engagés dans un contrat doctoral et les post-doctorants. Les chercheurs, ingénieurs et techniciens sous contrat à durée déterminée engagés dans des projets de recherche au moment de la crise sanitaire pourront eux aussi bénéficier d'un prolongement de contrat.

Le Ministère annonce également que les conventions et les financements associés sont prolongés systématiquement si nécessaire pour les projets soutenus par l'ANR et les crédits de l'année 2020 qui n'auront pu être engagés en raison de la crise sanitaire reportés en 2021.

En dernier lieu, les dates de clôture des appels à projets en cours devraient être prolongées

Ces démarches se font par établissement d'inscription des doctorants, employeurs et gestionnaires des projets ANR. Les différents services de l'établissement seront mobilisés pour identifier les chercheurs concernés et les périodes de prolongation souhaitées.

La Direction de la Recherche et de l'Innovation, et en son sein le Service Partenariat et Valorisation de la Recherche, sont à votre écoute pour vous accompagner dans le montage de vos projets ANR et les demandes de prolongation des projets en cours.

Bon courage à toutes et tous, prenez soin de vous et de vos proches,

Thomas Rogaume

Vice-président recherche de l'université de Poitiers

Pour information : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151378/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151378/epidemie-de-covid-19-prolongation-des-theses-contrats-doctoraux-et-post-doctoraux-impactes-par-la-crise-sanitaire.html>